



## Carmaux info

### ST BENOIT DE CARMAUX : DEBATTRE SUR L'INSTALLATION DE LINKY?

Lors de son dernier Conseil, la municipalité de St Benoît de Carmaux a convié une représentante de l'association Robin des Toîts à donner une information sur la dangerosité des compteurs connectés. L'article du TARN LIBRE rendant compte de cette réunion est à lire en suivant ce lien : <http://www.letarnlibre.com/2016/02/16/3781-compteur-linky-mairie-saint-benoit-carmaux-interroge-%E2%80%93-quels-risques-pour-sante-pour-libertes-%E2%80%93-organiser-reunion-publique.html#.VsQ7UDXaGLY.email>

Selon cet article, l'intervention a essentiellement porté sur les compteurs d'électricité LINKY. La municipalité envisage un débat en présence d'un communicant d'EDF, roué à ce type d'exercice.

Les débats sont une excellente chose quand ils permettent au peuple de se réappropriier la politique, notamment celle de leur quotidien et celle des décisions qui construiront l'avenir. Y-a-t-il lieu de débattre pour savoir si on accepte de multiplier par 5 les risques de cancer ? Imaginons une assemblée favorable au LINKY .. Les élu-e-s devront ils laisser faire et prendre la responsabilité de déclencher une catastrophe sanitaire ?

Y-a-t-il lieu de débattre si on souhaite voir augmenter sa facture d'électricité sans aucune raison ? Personne ne remet en cause la fourniture d'électricité, ni le fait de payer cette consommation.

Est ce un acte de démocratie que de remettre en cause le principe de précaution sanitaire pour lequel tant de militant-e-s se sont investis ?

Quoi qu'en pensent les instigateurs de cette réunion contradictoire, la condition indispensable à cette pratique démocratique est que chacun dispose des mêmes éléments d'information pour se faire une opinion. Pour que ce débat sur le compteur LINKY soit efficient, il faut que chacun puisse avoir en sa possession le rapport de l'OMS déclarant les ondes cancérogènes. Mais aussi le contrat actuel le liant à son fournisseur d'énergie et les modifications qu'induisent la pose du compteur.



Les réseaux sont la propriété des communes qui délèguent leur installation et leur entretien à un opérateur public : ERDF. Dans les câbles peut circuler une électricité de différents fournisseurs. L'un est public, EDF, dont la finalité est de servir les usagers par la fourniture d'énergie électrique, les autres, privés, dont la finalité, en revanche, est de dégager des bénéfices. Parmi les privés, il y a ceux qui ne sont pas regardants sur la production d'électricité (nucléaire notamment) : ENEO, DIRECT ENERGIE, etc .. et d'autres ne fournissant qu'une électricité transformée des énergies renouvelables (vent, soleil, eau) comme ENERCOOP.

Qu'en est il de la responsabilité d'ERDF et des fournisseurs d'énergie, public et privés (éthique ou à fric) quant aux dégradations de la santé, de la panne et du remplacement des appareils endommagés par l'utilisation du compteur LINKY ? Il serait intéressant de lire les clauses du contrat modifié "LINKY" à ce sujet.

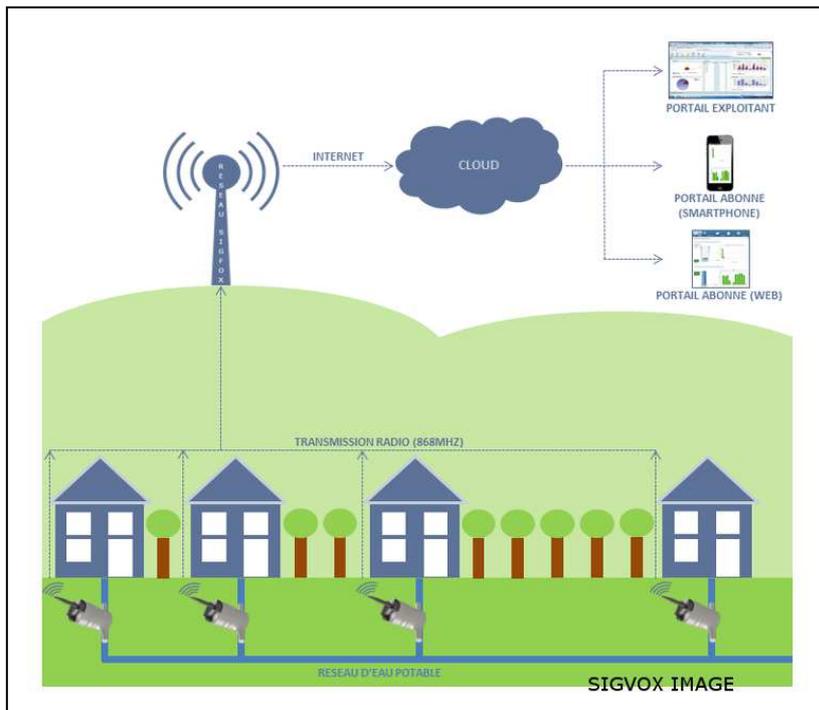
Quels seront les nouveaux éléments pris en charge pour la facturation par ce compteur : le kWh que chacun connaît ou le KVAR ( Volt Ampère Réactif) qui augmente la valeur du kWh ? Il serait tout aussi intéressant d'avoir le contrat modifié "LINKY" pour lire ce qui sera facturé.

L'association Robin des Toîts pourrait fournir les conseils juridiques éclairant sur les clauses modifiant le contrat initial et désignant les responsables en cas d'incident. Et d'accident.

La municipalité de St Benoît a proposé un débat informatif. Il ne faudrait pas que le communicant d'ERDF le transformât en messe. Aussi serait il judicieux que soit invtié un représentant d'une association dénonçant les méfaits du LINKY telle que ROBIN des TOITS qui apportera la contradiction, étayée, au communicant d'EDF.

Mais LINKY n'est pas le seul compteur connecté. La même technique est utilisée pour l'eau et le gaz.

image: <http://www.carmaux.info/medias/images/sigvox-image.png>



Les compteurs d'eau en cours d'installation sur la commune n'entrent pas dans cette catégorie selon le syndicat qui fournit cette eau. Seul le relevé se fera par ondes ; "l'affaire de quelques secondes" nous a-t-on dit, "quand le contrôleur relèvera les consommations". Cela signifie qu'une "puce" sera chargée des

informations de débit et que celles-ci seront collectées par un récepteur mobile (porté en permanence par le contrôleur). Tout le monde est heureux car l'emploi du contrôleur est préservé.

Faut il rappeler que l'économie ultralibérale n'est intéressée que par le profit ? La santé n'a pas de valeur humaine (humanité) mais pécuniaire (marchande). Lorsque chaque foyer sera équipé du compteur à puce, on viendra nous expliquer les coûts disproportionnés de cet emploi. Des récepteurs, placés à chaque coin de rue permettraient d'avoir les mêmes résultats sans la "dette sociale" de cet emploi ! La deuxième phase se mettra alors en place . Chaque coin de rue aura son concentrateur de réception par lequel transiteront toutes les informations des compteurs connectés : eau, linky, gazpar, internet .... et chacun qui verra sa santé se détériorer à une vitesse ... inhumaine, déplorera la naïveté des élu-e-s qui n'ont rien vu venir.

Les informations mises en circulation par les associations de résistance au libéralisme sauvage sont assez nombreuses et fournies pour que ne se confondent plus la naïveté et la complicité. Chaque municipalité est responsable des réseaux ; si personne n'est omniscient, tous, en revanche, sont informés. Et aucun-e élu-e ne peut plus se dire ignorant-e. Si un jour la justice est saisie par des gens rendus souffrants par ces technologies, personne ne pourra plus confondre la responsabilité et la culpabilité.

Etendre le débat sur le compteur LINKY au débat sur les compteurs connectés revient à provoquer un débat républicain sur la finalité des objets connectés, leur utilité et la nécessité de penser à L'HUMAIN D'ABORD!

Connaître en temps réel sa consommation ? Mais il est déjà possible de le faire puisque depuis quelque temps, EDF nous invite à le faire par mel dans SON ESPACE PERSONNEL. Détecter des fuites d'eau .. mais c'est déjà possible. Les revendeurs privés vous proposent régulièrement une assurance sur ce sujet ( entre 4 et 5€/mois) ce qui signifie qu'ils peuvent déjà le voir ! Et le fait que ce service soit déjà payant donne des indications sur l'évolution des prochaines factures.

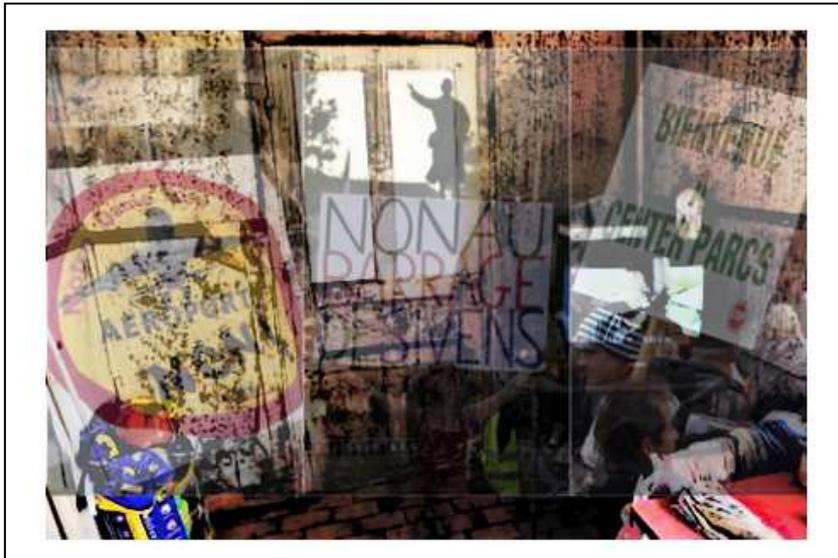


image:  
[http://www.carmaux.info/medias/](http://www.carmaux.info/medias/images/linky-11.png)  
[images/linky-11.png](http://www.carmaux.info/medias/images/linky-11.png)

Probablement s'agit-il tout simplement de relancer l'activité économique en imposant des produits qui ne servent aucunement aux citoyens, ni aux usagers. Cela s'appelle le productivisme. Ce

productivisme est à son oeuvre nuisible dans les grands travaux imbéciles, SIVENS et NOTRE DAME DES LANDES en étant les exemples les plus médiatisés. La production des compteurs coûtera à ERDF (le service public est un service que nous nous rendons à nous-même) entre 6 et 8 milliards d'euros : plus de 2000 fois le coût de SIVENS !!!

C'est ajouter un pis à la vache à lait que sont les familles. Et un autre pis avec les compteurs connectés GAZPAR et eau.

En échange de notre soumission, on nous siffle la ritournelle des emplois créés pour fabriquer les compteurs et les monter. Suggérons aux créateurs d'emplois à faible imagination qu'entreprendre la rénovation des habitations créerait bien plus d'emplois que leurs simagrées de remplacement de compteurs. Mais voilà : fabriquer des compteurs rapporte bien plus de dividendes que rénover des logements. Dans ce cas, il n'y a que les gens qui y vivent qui voient leur vie s'améliorer( "impensable" pense le banquier). D'un côté quelques emplois qui assurent des dividendes confortables à quelques actionnaires et dégraderont la santé de tous ; de l'autre des centaines d'emplois qui amélioreront la vie de tous en créant de l'humanité et du confort.

Que pensez vous que choisissent les tenant-e-s de l'idéologie libérale ?

image:  
<http://www.carmaux.info/medias/images/150827-poste-carmaux-02.png>



Le conseil municipal de St Benoit de Carmaux n'appartient pas à cette catégorie. Son action déterminée à maintenir un service public postal à proximité des Bénédictin-e-s

rappelle son engagement politique. Provoquer un débat sur l'utilité des compteurs connectés et leur mise en danger de la santé des usagers est bien dans le même esprit. Inviter à participer un représentant d'ERDF se conçoit si un représentant d'une association résistante ( Robin des Toîts, Next Up par exemple) peut enrichir le débat de la contradiction.

Pour se préserver du désagrément d'une installation forcée, l'envoi de courriers recommandés avec accusé de réception aux sièges national et régional d'ERDF, au siège du fournisseur d'eau, public (syndicat) ou privé ( Véolia) et au maire de St Benoît (lettre simple) , tout en relançant le service postal fera valoir le principe de précaution pour préserver la santé des citoyens et le porte monnaie des usagers.

Ce combat doit être porté dans toutes les communes de la Communauté du Ségala Carmausin. Elle ne manque pas de conseillers municipaux en capacité d'éclairer leurs administrés. La décision de refus d'installation des compteurs connectés sur la commune n'en sera que plus facile à prendre en conseil municipal.

J-C Zablet.

En savoir plus sur <http://www.carmaux.info/pages/association-convergences-citoyennes/technologies/debat-a-stbenoit-de-carmauxsurl-installation-de-linky.html#xsuAEpL5SKB2dKrm.99>